

Savoir dire non

Article rédigé par *La Fondation de service politique*, le 24 septembre 2008

Jean-Paul Bruneau est un homme de terrain. Policier formateur anti-drogue, il a d'abord passé 20 ans à la brigade des mineurs, confronté à l'explosion de la consommation et du trafic de drogue.

Analysant les causes profondes du malaise français en matière de politique de lutte contre la drogue, il livre un point de vue nuancé sur le problème de la dépénalisation. Selon lui, la pénalisation est incontournable mais elle doit s'appliquer intelligemment pour les simples consommateurs de cannabis, sur le principe de l'amende ou de la sanction administrative. Son message s'adresse aussi à toutes les personnes confrontées au drame de la toxicomanie ou simplement inquiètes de l'avenir de leurs enfants. Comment devient-on toxicomane ? Quels sont les symptômes de la toxicomanie ? Comment réagir face aux conduites à risques de nos enfants ? d. m.

Damien Meerman. — Jean-Paul Bruneau, l'association Espoir du Val d'Oise que vous avez fondée a pour objectif d'aider toute personne dépendante de la drogue à faire le choix de l'abstinence. Vous prenez également en charge la réinsertion des ex-toxicomanes après leur cure de désintoxication. Vous évaluez le taux de réussite en réinsertion socio-professionnelle de vos pensionnaires à 65 % sur ces trois dernières années : quelle est la clé de votre succès ?

Jean-Paul Bruneau. — Ce succès est lié à notre méthode de prise en charge. Sur un plan thérapeutique, notre suivi avec hébergement en petit collectif est proposé pour 2 x 3 mois. Durant les trois premiers mois, nos pensionnaires bénéficient de deux thérapies de groupe animées par des thérapeutes formés selon les méthodes pratiquées au Centre de soins de Bucy-le-Long (Aisne) qui est un de nos partenaires. Il s'agit d'un travail sur le comportement pour réapprendre à vivre sans substitution ni aucun produit modifiant le comportement. Notre objectif est de rendre la liberté la plus totale à l'individu. Nous l'aidons à se reconstruire, à redonner du sens à sa vie et à devenir autonome. Il participe également à un groupe de parole quotidien où l'entraide, la confiance, et la confidentialité permettent d'évacuer bien des angoisses, des émotions. Un entretien individuel hebdomadaire avec nos travailleurs sociaux donne à chacun la capacité d'évaluer les changements et de se situer dans les actes à poser.

Pourquoi la toxicomanie est-elle devenue en quelques années un problème clé de santé publique, surtout depuis l'apparition du Sida ?

Selon l'Observatoire français des drogues et de la toxicomanie, la drogue vient s'ajouter à l'alcool et au tabac parmi les premières causes de mortalité. On estime que 7 millions de personnes ont consommé au moins une fois dans leur vie du cannabis et que 2,2 millions en consomment régulièrement, au moins une à 10 fois dans l'année. Cette conduite à risque est un phénomène de société en plein développement depuis les années 60, surtout dans les pays de l'Union européenne, en particulier en France depuis trois ans. Or la politique de santé publique dans ce domaine est totalement contradictoire : d'un côté on limite la liberté de consommer des produits licites tels que l'alcool ou le tabac, de l'autre on banalise la consommation de produits illicites comme le cannabis et on participe à la désinformation en vue d'une dépénalisation.

Le militantisme international pour les droits de l'homme ou contre la peine de mort n'a jamais été plus puissant qu'aujourd'hui mais il ne s'occupe pas des vendeurs de mort que sont les dealers et leurs complices,

malgré le nombre de leurs victimes : 7638 morts par surdosage seulement sur l'année 1999 non compris les Usa et en ne tenant compte que des drogues dites dures, 23303960 toxicomanes dans les 70 pays les plus consommateurs d'après Interpol. À qui profite ce crime et qui paie les conséquences ?

Personne ne semble s'en inquiéter...

Il y a un problème de désinformation continue ; on n'explique pas aux Français ce que veut dire dépenalisation, libéralisation, légalisation, réglementation dans ce domaine et leurs conséquences sur le plan du droit, de l'éducation, de la santé publique, etc. Sur le strict plan scientifique, nous savons que le cannabis contient plusieurs centaines de molécules identifiées ; certaines ont une activité biologique utile, d'autres ont une toxicité avérée sur le plan pulmonaire et sur le système de reproduction, sur le génome entre autre, sans parler des cas de psychoses aiguës... Les principes actifs du cannabis n'intéressent aucune industrie du médicament contrairement à l'opium qui permet de fabriquer des médicaments utiles sans pour autant justifier l'usage " ludique " de l'opium ; de plus il est possible de faire une synthèse médicamenteuse des principes actifs du cannabis assimilable sous forme de patch, spray ou par dissolution sous la langue (comme le subutex donné aux héroïnomanes) sans pour cela le fumer ou tenter de justifier l'usage du cannabis fumé y compris chez les biens portants. M. Kouchner se veut décideur en matière de santé publique mais a-t-il vraiment consulté les vrais spécialistes de la question ? Ne veut-il pas faire passer une idéologie libertaire dans ce domaine avec des arguments qui s'éloignent dangereusement du principe de précaution ?

Comment lutter contre cette banalisation du cannabis ?

Il faut tout d'abord comprendre pourquoi cette banalisation. La pression du groupe et le jeu avec l'interdit couplés au " laisser faire " sont des éléments clés ; le consommateur cherchera toujours à rassurer et à valoriser le produit pour justifier sa pratique et entraîner les autres. D'autre part le cannabis est un produit aussi attirant que l'alcool pour quelqu'un de timide car il désinhibe et facilite la parole. Enfin, il y a une image jeune et festive des drogues qui séduit beaucoup l'adolescent. Il existe tout un marketing-drogue dont la jeunesse est la cible principale. C'est au gouvernement d'en limiter l'impact au lieu de dire oui à tout comme le ferait un mauvais éducateur.

Vu son coût social et la mortalité, il était nécessaire de diaboliser l'abus d'alcool et de tabac, même s'ils font partie de nos coutumes, notamment pour justifier la loi Évin et la répression de l'ivresse au volant ; cependant, vouloir comparer ces deux produits aux drogues dites douces, décrites à cette occasion comme beaucoup moins dangereuses, est une erreur monumentale et sans appel. Quand on sait que des millions d'adolescents sont à l'affût du moindre signe de relâchement sur les limites posées par les parents et les pouvoirs publics, nous ne devons pas être étonnés du résultat. L'élan de jeunisme électoral à propos des free parties et des raves parties peut être lourd de conséquences.

Pour ménager la susceptibilité et les frustrations d'une jeunesse qui a tendance à se laisser glisser dans la facilité, on présente la consommation de cannabis comme une banalité festive ; on indique seulement que l'abus ou l'assuétude dans l'usage des stupéfiants sont fortement déconseillés. C'est une véritable hypocrisie. Pendant ce temps, les contraventions pleuvent sur ceux qui n'attachent pas leur ceinture de sécurité. Si l'usage de chaque joint de cannabis était réprimé de la même manière sous la forme d'une contravention (et non comme un délit de zéro à un an de prison et/ou de 0 F à 25000 F d'amende), cette sanction aurait une valeur éducative et conditionnerait bien des réactions positives à commencer par celles des parents qui paient trop souvent indirectement la drogue au dealer sans en être conscient. Cet apport financier, lié aux contraventions, serait prélevé auprès d'un public festif jouant avec l'interdit et permettrait de mieux lutter contre ce fléau ou d'aider à soigner ceux qui deviennent malades dépendants (après une longue période d'insouciance festive dans leur consommation) pour l'instant à charge des impôts de ceux qui veillent à leur santé (Csg par exemple).

N'oublions pas non plus que le malade dépendant de produits stupéfiants est également un usager-revendeur dans la majorité des cas et qu'il n'a aucun scrupule pour faire des adeptes et vendre les produits pour assurer sa consommation.

En France, la loi ne peut être interprétée et appliquée au cas par cas que par un magistrat. Depuis sa création et malgré des réformes, la loi du 31 décembre 1970 du code de la santé publique n'a jamais vraiment été respectée ; comment peut-on juger de son efficacité à présent ? La dépénalisation a-t-elle un avenir ?

Pour tenter de maîtriser la situation, ma recommandation est la suivante : pénaliser intelligemment l'usage récréatif ou festif et pratiquer une véritable injonction thérapeutique pour l'usager malade dépendant. Je propose de simplifier la procédure répressive pour l'usage seul, par l'utilisation d'un carnet à souches de contravention spécifique, un peu comme les amendes pour stationnement irrégulier ou défaut de ceinture.

Quant à la dépénalisation, les expériences étrangères font surtout preuve de leur incohérence et donc de leur nuisance. La Belgique, comme d'autres pays européens, s'est laissée influencer par une minorité d'activistes dépénalisateurs en permettant, de fait, aux marginaux, surtout hollandais, d'étendre leur trafic sur son territoire. On interdit le commerce du cannabis, mais on autorise son usage : de qui se moque-t-on ? Même chose en Hollande qui a dépénalisé et réglementé l'usage, la détention pour usage, et la vente dans les coffee-shops pour l'adulte seulement, mais qui n'a pas osé légaliser la production (ce qui lui aurait attiré les foudres des organisations internationales de lutte contre les stupéfiants). En dépénalisant, on encourage la contrebande. Une dépénalisation complète (usage, commerce et production) aurait pour effet une évolution du trafic (actuellement seulement 10 % des drogues consommables sont saisies en Europe) et de la concurrence entre drogues contrôlées et non contrôlées.

Venons-en à votre expérience d'éducateur et de thérapeute. Comment devient-on toxicomane ?

On devient toxicomane par besoin physique du produit ; notre organisme s'habitue facilement au plaisir que procure la drogue et souffre en son absence. Si tous les usagers de drogue ne deviennent pas toxicomanes, il y a plus de raisons de le devenir quand des éléments de renforcement s'accumulent dans cet usage à risques tels que le manque de volonté ou de combativité, l'envie de possession absolue en ne supportant pas les frustrations, la pression du groupe et de la mode quand on a peu de repères ou de limites, l'oisiveté et la recherche d'émotions dans l'excès, la compulsion dans le plaisir avec les produits, le gommage répétitif du mal-être, des difficultés à s'accepter tel que l'on est, de la timidité avec ses blocages ou des déceptions sentimentales.... Se droguer aujourd'hui, c'est avant tout la polyconsommation des produits modifiant l'état physique et/ou psychique. Il n'y a plus de frontières entre les produits licites ou illicites et surtout avec le cannabis transgénique dont le principe actif est particulièrement renforcé, il y a d'autre paramètre à prendre en compte, comme la " maladie " de la dépendance qui se développe très tôt chez certains (qui peut démarrer au moment où l'on coupe le cordon ombilical) et qui, de substitutions en substitutions (personnes, secte, jeu etc.) aboutissent aux produits qui ne peuvent qu'aggraver la dite " maladie ".

Quels sont les symptômes les plus fréquents de la toxicomanie ?

Le premier symptôme de la dépendance, que l'on ne peut ignorer, c'est la violence physique et morale dont les parents sont les premières victimes : mensonges, fugues, menaces, racket ou les comportements compulsifs agressifs lors d'usage d'alcool associé au cannabis et parfois passages aux actes de violences et

de vols. Ce sont eux qui viennent me voir lorsque la situation devient intenable. Mais il y a d'autres symptômes qui accompagnent ces violences : l'absentéisme, l'échec scolaire, un désintérêt pour les activités qui demandent de l'effort, l'abandon des amis qui progressent... Avant tout cela, les changements de comportement importants chez un adolescent doivent inciter tout parent à la vigilance et au dialogue, même si ce n'est pas toujours facile ; ceci pour en savoir plus et intervenir ou demander de l'aide.

Le drame de la drogue est lié à la construction de la personnalité. Vous insistez beaucoup sur le rôle des parents.

Même si le contexte social ne favorise pas ce rôle, je dis toujours aux parents d'encourager leur enfant non usager de stupéfiants à cultiver sa différence, à vivre avant l'adolescence un maximum d'émotions positives ou constructives par l'expérimentation ; il faut que l'enfant dépasse sa timidité, ses blocages avec le soutien des meilleurs éducateurs (les parents, sans oublier tous ceux qui en sont responsables de quelque manière) ; ceux-ci doivent l'aider à se " construire de l'intérieur " pour qu'il soit suffisamment fort au moment de l'adolescence en s'appuyant sur ses acquis, pour apprendre à dire non et à ne pas se laisser influencer par le groupe. Il faut que l'adolescent soit fier de ce refus qui doit se traduire en estime de soi. C'est la meilleure condition pour garder sa liberté et donner du sens à sa vie. Un adolescent doit préserver sa rage de vivre et son sens critique ; avec le cannabis, il deviendra vite passif et suiveur comme un mouton. La raison appartient à ceux qui ont l'expérience de la vie ; la jeunesse a le privilège de refaire ou faire ses expériences mais on ne peut dissocier les deux dans l'intérêt de notre société ou du plus grand nombre.

C'est surtout au moment de l'adolescence que l'usage de produit peut conditionner les changements les plus importants dans le comportement et faire basculer l'individu dans des conduites négatives ou à risques alors qu'il n'était pas forcément prédisposé à cela. Beaucoup de parents et d'enseignants me disent souvent d'un adolescent que s'il n'avait pas subi les effets de produits comme le cannabis, il aurait pu évoluer positivement quelles que soient ses capacités.

Comment réaffirmer l'interdit à l'égard des stupéfiants pour aider les parents dans leur rôle éducatif ?

Il y a un gros travail à faire en prévention primaire : renforcer le savoir dire non des victimes potentielles dès le cm2, informer l'adolescent des attitudes à risques par usage ou abus des produits modifiant le comportement et leurs conséquences. Je souhaite que dans ce travail, comme dans tout débat sur la drogue, la parole soit donnée aux ex-toxicomanes abstinents. Ils sont les mieux placés pour parler honnêtement de la souffrance de la dépendance et du danger des produits modifiant le comportement. Un utilisateur ne peut porter un regard ou un avis critique objectif sur la drogue qu'il consomme tant qu'il est dans l'effet convivial ou festif ; actuellement on donne trop facilement la parole aux dépendants qui deviennent de plus en plus des éléments subversifs surtout dans les free et rave parties.

La drogue est une menace, c'est pour beaucoup de jeunes et de parents une réalité difficile à maîtriser. Quels sont dans ce cas les moyens à notre portée pour anticiper le risque et orienter les sujets les plus vulnérables vers un comportement authentiquement libéré ?

La réponse est simple : on ne se construit pas tout seul. Des générations entières de jeunes gens ont eu besoin de modèles ou de héros auxquels s'identifier pour se stimuler et dépasser leur condition ; l'idéal du moi passe souvent par ce chemin. Aujourd'hui, les Zinedine Zidane ou David Douillet et tous ces héros créés par le cinéma, la télévision, les jeux vidéo ou l'internet satisfont les besoins de certains, d'autres se sentent

plus en harmonie avec des modèles malgré eux, pour avoir défendu une cause ou l'intérêt des autres avant le leur, tel Nelson Mandela ou Mère Teresa ou encore Lady Di. Le modèle le plus proche reste cependant celui que l'on connaît plus intimement et qui s'est distingué en faisant preuve de courage et de ténacité dans les situations difficiles ; les parents, grands-parents, grands frères ou sœurs peuvent et doivent être ces modèles de proximité.

La mondialisation et la médiatisation déforment bon nombre de nos représentations ; certains jeunes ne prendront qu'une partie de cette représentation, d'autres s'identifieront physiquement et psychologiquement à leur " héros " qui donnera un sens évident à leur vie. Baudelaire décrivait cette capacité à dépasser ses limites en utilisant des modèles et/ou produits (les Paradis artificiels) et disait : " On ne fait ni des citoyens, ni des guerriers avec l'usage du haschich... l'homme devient inutile à l'homme... " en expliquant, avec son expérience en la matière, qu'en dehors de l'exaltation, le produit donne à l'homme l'illusion d'être meilleur en réduisant cependant ses capacités intellectuelles et créatives. Quand le " héros " dopé ou drogué devient modèle, le produit prend parfois toute la place dans un grand vide intérieur ou dans une fuite permanente. Par conséquent, la mission de nos héros-modèles consiste aussi à ramener l'individu à s'accepter tel qu'il est en l'incitant à être meilleur, en l'aidant très tôt à développer son sens critique pour qu'il fasse les bons choix.

Propos recueillis par Damien Meerman.

Espoir du Val d'Oise

1, allée Bourvil, Le Forum, 95210 Saint-Gratien

Tél. : 01 34 05 25 00

Fax : 01 34 05 25 09

E-mail : edvo@wanadoo.fr

www.drogue-danger-debat.org

Encadré :

Ingar Carlsson

Premier ministre suédois

" La Suède ne capitulera pas "

" ...Comme tous les autres jours, des milliers de jeunes essaieront une drogue pour la première fois. Un bon nombre d'entre eux verront, avec le temps, toute leur vie dominée par la drogue. Ils détérioreront leur santé. En tant que ministres suédois responsables, nous ne pouvons appuyer une politique de la drogue qui implique une capitulation. Nous ne pouvons accepter que des jeunes de notre pays soient voués à une vie de dépendance[...]. Nous affirmons qu'il faut maintenant unir nos forces pour combattre efficacement la drogue. Notre lutte contre la drogue consiste en un ensemble de mesures préventives, de soins, de contrôles. La politique suédoise de lutte contre la drogue fait partie de la politique sociale générale, qui est fondée sur le principe que tout être humain a droit à une vie digne et qu'aucun groupe ne doit être exclu de la communauté sociale. La législation suédoise ordonne aux municipalités de rechercher activement les toxicomanes et de les inciter à se faire soigner.

En Suède, la possession, la vente et l'utilisation de drogue sont illicites [...]. Le message est sans équivoque : nous n'acceptons pas la drogue. Nous ne la considérons plus comme une composante inévitable de la société. Nous voulons une société sans drogue. Cette politique fait actuellement en Suède une quasi-unanimité aussi bien au Parlement que dans l'opinion publique, ainsi que parmi ceux qui l'appliquent dans la pratique [...].

À la fin des années 60, une invasion de drogue frappe la Suède, comme beaucoup d'autres pays. Le nombre de jeunes toxicomanes a rapidement augmenté et la difficulté de leur situation devenait de plus en plus évidente. Pour essayer de soulager leur souffrance et réduire le taux de mortalité des toxicomanes, un programme d'essai comportant la prescription légale de stupéfiants a été appliqué pendant cette période. Le résultat de cet essai n'a pas été encourageant. La criminalité n'avait pas diminué. La mortalité des toxicomanes bénéficiant de prescriptions légales était restée très élevée [...].

Pendant les années qui ont suivi, la Suède a amélioré sa politique de lutte contre la drogue et a mis en œuvre pour les toxicomanes des soins plus étendus et plus différenciés, un travail de repérage et de prévention, d'information et de propagande dans les écoles et une amélioration progressive de la coopération entre les différentes autorités. La menace du Sida a encore confirmé le besoin de combattre la toxicomanie. Au cours des années 80, le nombre de jeunes ayant essayé du cannabis ou d'autres stupéfiants a notablement baissé [...].

Nous savons que la position de la Suède en ce qui concerne le cannabis est beaucoup plus restrictive que celle de plusieurs autres pays européens. L'usage du cannabis implique un risque évident médical et social. L'évaluation de ce risque peut varier. En Suède, nous le jugeons trop grave pour le prendre. Nous estimons en outre qu'il y a des relations prouvées entre l'usage du cannabis et celui des drogues dures [...].

Nous ne nous avouons jamais battus lorsqu'il s'agit de la drogue et nous ne permettrons jamais de sites ouverts aux drogues et à la toxicomanie. Les jeunes ont le droit de faire leurs propres erreurs et découvertes. Mais notre devoir d'adultes est de combattre la menace que constitue la drogue contre la liberté et la dignité humaines, et pour l'avenir des jeunes. "

Le Monde du 27 juin 1995.

Encadré :

Marie-Christine d'Welles :

" Apprendre à gérer une consommation de drogue est utopique "

La drogue racontée à ma fille. Dans un livre court et accessible à tous, écrit sous forme de dialogue, Marie-Christine d'Welles met à la disposition de ceux qui veulent s'informer sur la drogue de précieux outils. Elle s'adresse avant tout aux parents et aux jeunes qui, devant les différences de points de vue qui s'expriment quotidiennement, ne savent pas toujours quoi penser. Elle cite Baudelaire, le professeur Olievenstein et les scientifiques les plus avertis, mais c'est aussi une mère qui répond aux questions que les jeunes se posent aussi bien sur la nature même des drogues que sur leurs effets réels sur l'organisme et dans leur vie.

La fondatrice d'Enfance sans drogue parle d'expérience, et son discours ne fait pas dans la dentelle, car la drogue tue : " Nous avons vu qu'apprendre à gérer une consommation de drogue, quelle qu'elle soit est totalement utopique. Seule l'abstinence obtient des résultats. Nous avons vu qu'il n'existe pas de drogue douce. Nous avons vu que remplacer une drogue illégale par une drogue légale est nocif non seulement pour l'individu, mais aussi pour la société. "

Ceux qui veulent travailler à diffuser une information objective, trouveront dans ce livre les données essentielles sur les drogues, dont font aussi partie amphétamines, antidépresseurs, somnifères. Forte de ses rencontres avec plus de 100000 collégiens et lycéens, Marie-Christine d'Welles est devenue une experte incontournable des questions de toxicomanie, aussi bien auprès des parents, des médecins, des hommes politiques, des institutions. Son premier livre, Et si on parlait du haschich a connu un succès révélateur (plus de 20000 exemplaires vendus). Il est traduit en Allemagne et au Vietnam. d. m.

Alors, c'est quoi la drogue ? Presses de la Renaissance, avril 2001, 75 pages, 19 F (46,57 F/7,10€)